

# Anticancéreux oraux : du nouveau sur notre site !

Le nombre de patients ayant un cancer et recevant un traitement anticancéreux administré par voie orale a augmenté de façon importante ces dernières années. Ce type de traitement présente de nombreux avantages, notamment en termes de qualité de vie des patients en réduisant certains effets indésirables. Pour autant, la fréquence de ces effets et leurs niveaux de gravité restent élevés et mobilisent prioritairement les professionnels de santé de ville.

Dès 2018, ONCORIF a mis à disposition des fiches médicaments pour aider les patients et les professionnels de santé dans la prise de ces anticancéreux oraux. Avec en moyenne plus de 1500 vues mensuelles, [notre page dédiée](#) est, à ce jour, la plus consultée de notre site.

## Une révision complète

Afin de faciliter le travail des professionnels de santé et d'améliorer la prise en charge des patients, le réseau vient de réviser totalement cette page :

- La diminution des sources permet de simplifier le processus de mise à jour et facilite la lecture grâce à une meilleure homogénéité de présentation.
- La création de colonnes avec les dates de version permet de trouver les dernières fiches en un clin d'oeil.
- La mise en place de liens vers le référentiel INCa, le

portail de signalement des effets indésirables et des fiches médicaments en anglais complète cette mise à jour.

## Source des fiches

A ce jour, les fiches reprises sur le site ONCORIF proviennent des OMEDITs [Bretagne](#), [Normandie](#) et [Pays de la Loire](#). Celles-ci viennent de se rapprocher pour développer une version harmonisée de leurs fiches avec une mise en page plus lisible et de nouvelles sections spécifiques aux professionnels de santé.

## L'accompagnement pharmaceutique

[Cette page sur les fiches médicaments](#) est accompagnée par la mise en ligne d'[une nouvelle page sur l'accompagnement pharmaceutique](#) plus particulièrement destinée aux pharmaciens d'officine qui deviennent un partenaire clef dans le parcours du patient depuis [l'avenant 21 à la convention nationale pharmaceutique](#).

Accéder à la page "les fiches médicaments"

Accéder à la page "L'accompagnement pharmaceutique"

---

# Stratégie décennale de lutte contre les cancers : plus d'un tiers des mesures lancées dès 2021.

Annoncée le 4 février dernier par le président de la République, la stratégie décennale de lutte contre les cancers se traduit dans [une première feuille de route à 5 ans \(2021-2025\)](#). Dès cette année, l'INCa du cancer lancera, en lien avec ses partenaires, 78 mesures sur les 234 que compte la stratégie. Ses 4 axes prioritaires et l'ensemble des champs de la cancérologie sont concernés. L'Institut précise les mesures phares de l'année 2021.

## 78 DES 234 MESURES QUE COMPTE LA STRATÉGIE DÉCENNALE DE LUTTE CONTRE LES CANCERS SONT LANCÉES DÈS 2021.

La stratégie décennale et les actions qui la composent marquent une volonté affirmée, ambitieuse et partagée d'améliorer le service rendu à l'ensemble de nos concitoyens. Son objectif est de réduire significativement le poids des cancers dans le quotidien des Français.

Dès 2021, un tiers des mesures (78) sera lancé dont 65 actions

pilotées et mises en œuvre directement par l'Institut. L'ensemble des champs de la cancérologie est concerné : pour faire progresser la lutte contre la maladie que ce soit dans les domaines de la recherche, de la prévention (primaire, secondaire et tertiaire), des soins, de l'après cancer ou encore pour mener des actions transversales bénéficiant à l'ensemble de la population.

## **LA RECHERCHE : FAIRE PROGRESSER LA CONNAISSANCE QUELS QUE SOIENT LES CHAMPS DE LA CANCÉROLOGIE**

La recherche est largement mobilisée dans la stratégie décennale. Elle doit permettre de favoriser l'émergence, le transfert et l'appropriation de l'innovation au bénéfice de la connaissance et des populations.

**En matière de prévention**, un appel à projet multithématiques sera lancé. Il abordera la recherche en prévention dans toutes ses dimensions afin d'apporter de nouvelles connaissances relatives aux déterminants, aux facteurs de risques mais aussi aux facteurs protecteurs de cancer. Cette recherche s'intéressera à des agents aujourd'hui clairement identifiés (comme le tabac, l'alcool ou encore certains pesticides) mais également à ceux qui sont dits « suspects » et pour lesquels l'état actuel des connaissances ne permet pas de disposer de données concluantes. Il s'agit notamment des facteurs environnementaux ou de facteurs de risque qui isolément n'ont pas démontré d'impact sur la survenue d'un cancer mais qui, combinés à d'autres, pourraient en avoir. Ces combinaisons, aussi appelées « effet cocktail », sont pour la plupart à découvrir.

Par ailleurs, un programme d'actions intégrées de recherche (PAIR) sur « obésité et risque nutritionnel » sera proposé.

**Deux appels à projets «High Risk-High Gain», l'un spécifique aux cancers de mauvais pronostic et le second aux cancers de l'enfant et des jeunes adultes, seront publiés.** Le premier aura pour objectifs de faire progresser la connaissance sur les facteurs de risque, la détection précoce ou encore la cancérogénèse de la maladie ; le second intégrera notamment le développement précoce du cancer, la cancérogénèse ou la résistance aux traitements.

**La recherche clinique** s'intéressera notamment à la prévention des séquelles. Aussi, un appel à projets dédié sera développé. Il intégrera la désescalade thérapeutique, les reconstructions, la qualité de vie, l'impact sur les études ou encore l'emploi.

**La recherche en sciences humaines et sociales et en recherche interventionnelle** sera également largement développée. Un appel à projets propose de s'intéresser à l'accompagnement des patients atteints de cancers de mauvais pronostics et des enfants et des jeunes adultes touchés par la maladie. Dans le même domaine, les réseaux de recherche spécialisés en prévention seront labellisés et renforcés.

**Au niveau international, un travail sera initié pour renforcer les réseaux de recherche et de soins pour favoriser la connaissance et la lutte contre les cancers de l'enfant et des jeunes adultes et les cancers de mauvais pronostic.** L'année 2021 permettra de dresser une cartographie des acteurs.

Une réflexion sera également engagée pour déterminer un cadre européen du partage des données dans l'objectif notamment

d'accélérer l'accès des patients aux traitements innovants.

## **PRÉVENTION ET DÉPISTAGE : LIMITER L'EXPOSITION À L'ENSEMBLE DES FACTEURS DE RISQUE ET FAVORISER LES DÉTECTIONS PRÉCOCES**

Une alimentation déséquilibrée est un facteur de risques de cancer bien établi ; chaque année, 19 000 nouveaux cas de cancers lui sont attribuables. **Dès 2021, l'Institut souhaite engager des expérimentations permettant de rendre accessible à tous des produits favorables à la santé.**

Il mènera par ailleurs **des actions avec les collectivités locales** pour les aider à construire des politiques d'urbanisme adaptées à la prévention des risques, notamment dans le cadre d'un plan « Zéro exposition à l'école ».

Des actions sur le premier facteur de risque évitable de cancer, le tabac, seront entreprises. Notamment en termes d'information et de communication pour dénormaliser son image auprès des populations les plus jeunes.

La participation aux dépistages organisés des cancers reste insuffisante dans notre pays. Pour améliorer la détection précoce des cancers concernés, des actions seront menées dès 2021 pour faciliter et simplifier l'accès des populations à ces dépistages. Il s'agit par exemple d'un accès en ligne pour la commande du test de dépistage du cancer colorectal, de la

diversification des professionnels de santé ou encore le travail avec des équipes mobiles dans les territoires.

Concernant le cancer du poumon, cancer de mauvais pronostic dont le taux de survie à 5 ans n'est que de 24 %, les travaux débutés cette année permettront d'évaluer la faisabilité de l'organisation d'un dépistage organisé pour sa détection.

**Enfin, pas moins de 23 mesures, sur les 76 que compte celles relatives à la prévention, sont consacrées au sujet de l'environnement dans la stratégie décennale** qu'il s'agisse d'actions de recherche, d'observation et de surveillance ou encore de protection des personnes. Le sujet de la santé environnementale est une préoccupation majeure exprimée par les Français à l'occasion de la consultation citoyenne ; l'investigation dans ce domaine sera largement traitée dès 2021 et tout au long des 10 prochaines années.

## **RÉDUIRE LE POIDS DES SÉQUELLES ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DE L'ENSEMBLE DES PATIENTS**

Les séquelles demeurent très présentes chez les patients ; deux tiers d'entre eux en souffrent 5 ans après le diagnostic de cancer. De nombreux travaux seront initiés dans ce champ notamment auprès des professionnels de santé ; des recommandations organisationnelles et de bonne pratique sur leur prévention, repérage ou gestion seront élaborées à leur attention. Elles seront complétées par la mise à disposition, pour les patients, d'une information plus accessible sur les soins de support.

Une action sera également menée pour améliorer l'information des patients, au plus tôt dans leurs parcours de soins, sur le droit à l'oubli. L'objectif étant de donner accès plus largement à ce dispositif à l'ensemble des patients dont la situation le justifie.

Les travaux visant à lutter contre les pénuries de médicaments verront leur concrétisation dans la réalisation de la preuve de concept intégrant sept molécules d'intérêt thérapeutique majeur. Ces actions devront permettre d'identifier les zones de tension dans le processus de fabrication de ces médicaments afin de proposer des actions correctives et de lutter contre les pénuries.

Enfin, la plateforme de données en cancérologie, outil indispensable dans le cadre du développement de l'intelligence artificielle pour le bénéfice des patients, poursuivra son enrichissement ; elle accueillera de nouvelles données (par exemple celles relatives à l'imagerie). Les travaux concerneront également la standardisation de leur recueil afin d'en assurer le partage dans respect des règles applicables aux données de santé.

---

## **RAPPEL DES 4 AXES DE LA STRATÉGIE**

1. [Améliorer la prévention](#) : prendre le virage préventif est l'axe majeur et c'est la condition du succès de demain ; dans

l'immense progression de l'espérance de vie, la prévention a toujours été la source de progrès la plus importante : 40 % des nouveaux cas de cancers détectés chaque année sont attribuables à nos modes de vie (consommation de tabac, consommation excessive d'alcool, alimentation déséquilibrée et manque d'activité physique).

2. limiter les séquelles et améliorer la qualité de vie des patients parfois invalidantes. Avec l'amélioration de la survie, de manière globale, et la chronicisation de la maladie, le poids des séquelles s'accroît. L'amélioration de la qualité de vie des patients et anciens patients est un impératif.

3. Lutter contre les cancers de mauvais pronostic chez l'adulte et chez l'enfant. Des cancers qui nécessitent une très forte impulsion, sinon les progrès seront limités : faire progresser les traitements de cancers dont le taux de survie à 5 ans reste très faible ou n'évolue pas.

4. S'assurer que les progrès bénéficient à tous : les mesures transversales visent résolument à faire en sorte que le progrès bénéficie à tous. Elles portent encore plus fortement l'accent sur la lutte contre les cancers de l'enfant, la lutte contre les inégalités, le continuum recherche-action, l'enrichissement du service rendu à nos concitoyens sur l'ensemble du territoire, la mobilisation de l'échelon européen et international, et la mobilisation des données et de l'intelligence artificielle.